

ALLEMAGNE: LE CADRE JURIDIQUE

Le contrat d'affaires

Observations générales Vous devrez définir précisément les obligations du vendeur ainsi que les méthodes de contrôle

qualité.

Lois applicables Pour plus d'information, consultez le code du commerce.

Incoterms recommandés II est préférable de choisir un incoterm FOB ou CIF. Eviter l'EXW, si vous ne voulez pas vous

occuper du transport sur le territoire allemand qui peut s'avérer compliqué.

La langue du contrat Allemand

Les autres lois nationales

utilisables dans les

contrats

Si le droit allemand n'est pas utilisé, il faudra choisir le droit de l'autre partie contractante.

Le fonctionnement de la justice

L'ÉQUITÉ DE LA JUSTICE

L'indépendance de la

justice

L'équité de traitement pour les étrangers Le pouvoir judiciaire en Allemagne est indépendant.

L'Allemagne est un Etat de droit. Les ressortissants étrangers peuvent toujours bénéficier de traitements égaux à ceux réservés aux citoyens en matière judiciaire.

La langue de la justice La langue judiciaire est l'allemand.

Le recours à un interprète Possible

Les similarités du droit La principale source de la loi est la constitution de mai 1949, connue sous le nom deloi

fondamentale et qui est aussi devenue la constitution de l'Allemagne réunifiée. Le système judiciaire du pays est basé sur un système de droit civil alliant des concepts indigènes, ainsi que des révisions judiciaires de différents actes législatifs par la Cour Constitutionnelle Fédérale. L'Allemagne n'a pas accepté la juridiction obligatoire de la CIJ. Comme elle fait partie de l'Union Européenne, son droit national se doit de se plier aux conditions de la législation communautaire.

LES DIFFÉRENTS CODES JURIDIQUES

Codes généraux	Code pénal Code civil Code civil des procédures
Codes spécifiques	Code du commerce

La consultation des lois

on-line

German Law Journal Bundesrecht.de

Les autres ressources

utiles

Ministère de la justice

Système légal

Les guides Ministère de la Justice

Lexadin, Légilsation allemande

LES DIFFÉRENTES JURIDICTIONS

Tribunal Constitutionnel Fédéral (Bundesverfassunsgericht)	Contentieux constitutionnel
Tribulial Collectationine i Caciai (Banace verias sans gerient)	Contenticax constitutionne

Cour fédérale (Bundesgerichtshof)	Juridiction ordinaire
Cour administrative	Litiges administratifs
Cour ordinaire	Affaires civiles et criminelles
Cour du travail	Affaires professionnelles
Cour fiscale	Contentieux fiscaux
Cour Européenne de Justice	Affaires européennes

LA PROFESSION JURIDIQUE

Ministre Fédéral de la Justice A la tête de la branche judiciaire du gouvernement fédéral, il est nommé par le Chancelier.

Président de la Cour Constitutionnelle Fédérale Il est nommé par le Bundesrat.

Procureur Général assigné à la Cour Fédérale Il est nommé par le Ministre Fédéral de la Justice

Ministère de la justice du

länder

Consultez le portail européen e-justice pour plus d'informations.

Juges Les juges professionnels président les juridictions de la Fédération ou des Länder.

© Export Entreprises SA, Tous droits de reproduction réservés. Dernières mises à jour en Mars 2024